

Nomination de Franck Riester : réactions (suite)

Paris - Publié le jeudi 18 octobre 2018 à 20 h 11 - Actualité n° 262865

Plusieurs organisations professionnelles ont réagi, jeudi 18 octobre, à la nomination du député Franck Riester (Agir - Les Constructifs) en tant que **ministre de la Culture**, succédant à **Françoise Nyssen**.

- **L'ACCeS** salue l'expertise du nouveau ministre en matière de dossiers audiovisuels et piratage, et « sa connaissance en profondeur de l'évolution et des enjeux actuels de ce marché, et en particulier de celui de la télévision payante ». Elle appelle de ses vœux « une réforme en profondeur du cadre réglementaire de l'audiovisuel dans son ensemble, une modernisation radicale et un allègement des contraintes afin de renforcer les éditeurs commanditaires des programmes, et en particulier les éditeurs non hertziens, de telle sorte qu'ils puissent continuer à investir fortement dans la création ».

- **Le Bloc** salue la connaissance des secteurs cinématographiques et audiovisuels de Franck Riester et rappelle les « **nombreux défis pour la défense de la création cinématographique indépendante** » qui l'attendent dans le cadre de la prochaine loi audiovisuelle. Et de citer le renforcement de la lutte contre la piraterie, la contribution des services de VOD au financement de la création, le renforcement du rôle et du financement du service public de télévision, la modernisation des assiettes et des taux de contribution au CNC.

- **La Guilde française des scénaristes** souhaite que « le nouveau ministre poursuive, avec ses collègues européens, le processus en cours en vue de l'adoption définitive de **la directive sur le droit d'auteur**, qui présente des avancées majeures pour tous les scénaristes et réalisateurs en Europe ». Elle ajoute « s'associer à la SACD quant à ses vœux de voir le nouveau ministre revenir sur le projet de suppression de France 4, et garantir que la réforme à venir de l'audiovisuel public n'entraînera pas de baisse de la rémunération des créateurs ». Elle ajoute qu'elle sera « attentive à la poursuite des réflexions à mener dès aujourd'hui autour du statut social de l'artiste-auteur ».

- Les scénaristes de la **SCA** espèrent que « Franck Riester saura **mettre fin aux nombreuses incertitudes** qui demeurent quant au **statut social des auteurs**, qui souffrent d'un statut très peu protecteur, malgré son coût pour les auteurs cotisants ». L'association, rappelant que le CNC va publier une étude sur les auteurs et leur rémunération et qu'elle-même prépare la publication d'une enquête sur les conditions d'exercice du métier de scénariste, espère vivement que le ministre saura « accompagner et stimuler ce mouvement ».